

8 dossiers de demande de subventions ont été transmis à 5 financeurs différents, qui ont toutes été accordées.

Le tableau récapitulatif ci-dessous les reprends selon l'investissement prévu. Pour certains travaux, les subventions couvrent 80% des dépenses. La commune autofinancera le reste.

INVESTISSEMENT	FINANCEUR	MONTANT SUBVENTION OBTENU	TAUX SUBVENTION OBTENU
VOIE DOUCE RD 936	PREFECTURE /DETR	31 198 €	30%
	REGION/ BONUS RELANCE	51 997 €	50%
COMPLEXE SPORTIF	PREFECTURE/DETR	19 136 €	30%
	DEPARTEMENT /DOTATION TERRITORIALE	12 037 €	15%
	REGION/CONTRAT AMBITION REGION	34 649 €	36%
TRAVAUX D'ACCESSIBILITE BATIMENTS COMMUNAUX	PREFECTURE /DETR	2 216 €	30%
RESTAURATION DES ARCHIVES COMMUNALES	DEPARTEMENT	4 934 €	45%
	DRAC (Direction Régionale Affaires Culturelles)	3 838 €	35%
REMPLACEMENT DEFIBRILLATEUR H.S.	GROUPAMA	500 €	
TOTAL		160 505 €	